Pour lire toute la revue, cliquer sur : **P’tite revue n°6, octobre 2013**

Le mot du président

C’est extra : le 27 avril 2014, les bienheureux papes Jean XXIII (1958-1963) et Jean-Paul II (1978-2005) seront canonisés pour la fête de la Miséricorde divine.

Chers amis,

La Providence divine nous accorde tout particulièrement, depuis le XX^{e} siècle, d’avoir pour évêque de Rome et chef de la catholicité, des papes qui mènent l’Église, la barque de saint Pierre, avec un engagement remarquable allant parfois jusqu’à la reconnaissance de l’héroïcité des vertus qu’ils ont pratiquées. En langage plus simple, jusqu’à la sainteté.

Et notre époque moderne est gâtée car, sur les huit papes qui ont gouverné l’Église catholique au XX^{e} siècle, cinq peuvent être vénérés officiellement :

– 1 saint : Pie X (1903-1914), le pape de l’eucharistie, qui a permis aux enfants, dès l’âge de 7 ans, de recevoir Jésus-Christ dans la communion,

– 2 bienheureux : Jean XXIII et Jean-Paul II,

– 2 vénérables (avant la béatification) : depuis 2009, Pie XII (1939-1958) et depuis 2012, Paul VI (1963-1978).

L’Église de France, si vous me permettez l’expression, « peut humblement s’enorgueillir » de la béatification de Pie X et Jean-Paul II grâce à la reconnaissance de la guérison miraculeuse de deux religieuses françaises, l’une d’un cancer des os pour la béatification de Pie X, sœur Marie-Françoise Deperras, et la seconde, de la maladie de Parkinson, pour la béatification de Jean-Paul II, sœur Marie Simon-Pierre.

Le dimanche 27 avril 2014, dimanche de la Miséricorde divine, (2^{e} dimanche de Pâques) le pape François va canoniser les bienheureux Jean XXIII et Jean-Paul II, place Saint-Pierre, à Rome.

On retiendra que le pape a décidé de canoniser Jean XXIII sans qu’il y ait eu la reconnaissance d’un second miracle dû à son intercession. C’est le côté « génial »

de cette institution papale qui permet au souverain pontife, en fonction d’une intuition divine de l’Esprit Saint, de prendre des décisions sans forcément se conformer à la procédure. C’est un juste retour des choses pour Jean XXIII qui, en son temps, avait pris de court tout le monde en convoquant un concile alors que les esprits avisés et les spécialistes pensaient qu’il n’était qu’un pape de transition et qu’il ne prendrait aucune initiative.

« C’est extra » ces deux canonisations ! C’est une grâce extraordinaire pour l’Église et pour le monde. C’est une grâce extraordinaire pour l’avancée de l’œcuménisme tant notre monde a besoin de voir les chrétiens vivre la pleine communion si l’on veut qu’il croie au Christ et se convertisse à l’Évangile.

Réjouissons-nous, membres du Mouvement « Pour l’unité », nous qui sommes viscéralement attachés à la fidélité au successeur de Pierre, nous dont le but est de faire aimer et découvrir le mystère de l’Église, sacrement universel du salut, qui a pour mission de faire l’unité du genre humain dans le Christ, car en la personne du pape, c’est l’unité de l’Église que nous célébrons !

Réjouissons-nous de voir ces deux papes honorés devant le monde entier car ils ont tout fait pour suivre le plus dignement possible le Christ !

Réjouissons-nous de voir qu’ils sont présentés comme des piliers de l’Église, car ils aident l’Église à être elle-même, heureuse d’annoncer simplement Jésus-Christ, sans complexe.

Nous avons là un motif de fierté qui nous permet d’avoir une unité visible que nombre de confessions chrétiennes nous envient ! Que ce soit pour nous un motif de prier quotidiennement pour le pape François (sans oublier le pape Benoît XVI, encore si bénéfique pour l’Église par sa prière et ses écrits). Prions aussi nos deux futurs saints afin qu’ils obtiennent de Dieu la grâce que les catholiques de France parviennent à l’unité et à la réconciliation. La division reste toujours un scandale, ne croyez-vous pas ?

Vincent Terrenoir